

Compte-rendu du 2^{ème} conseil d'écoles Tenu le 8 février 2016 (17h45 - 21h)

Présents :

- **Equipe enseignante** : Mr Carlier (CE2- CM1-CM2), Mme Pessin (maternelle), Mme Viano (CE2- CM1-CM2), Mme Bonsembiante-Vailloud (Maternelle), Mme Commun (CP-CE1)
- **Municipalités** :
 - *Monthelon : Mr Couplied (maire), Mme Chantegros et Mr Rousseau (adjoints)
 - *La Grande-Verrière : Mme Barnay (maire), Mme Simonnot (adjointe)
 - * Saint-Léger sous Beuvray : Mme Ducreux (maire)
 - * Saint-Prix : Mr Moncharmont (maire)
 - *Glux en Glenne : Mme Alévêque
- **Parents d'élèves élus** : Mme D'Agvano, Mme Guillon, Mme Koenig, Mr Rousseau
- **Communautés de Communes** :
 - *CCBVA : Mme Estelle Bouthray
 - *CCGAM : Mr Pascal Mouche
- **Education Nationale** : Mr Perriau, Inspecteur de l'Education Nationale

Excusés :

- Me Duchassin, représentant de parents d'élèves élue

1- Organisation du RPI rentrée scolaire 2016

Monsieur Perriau, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription d'Autun et Mr Pascal Mouche, directeur général adjoint de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan ont présenté conjointement le projet de réorganisation du RPI Monthelon/La Grande-Verrière/Saint-Léger sous Beuvray pour la rentrée 2016 ; ce projet étant soumis à validation des différents conseils municipaux.

En effet, au cours de l'année scolaire 2014-2015, un courrier émanant de la Direction Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) avait été reçu par chaque mairie concernée par des baisses d'effectifs ou des effectifs trop peu importants. Ce courrier leur demandait ainsi d'envisager une réorganisation de l'offre scolaire sur le territoire en se rapprochant d'autres communes ou en apportant des modifications aux RPI existants.

Si ce courrier n'est pas suivi d'effets, le risque de fermeture d'une classe est grand au vue des effectifs prévisionnels.

Les échanges entre les maires, les responsables de la CCGAM et Monsieur l'inspecteur de l'Education Nationale ont permis d'identifier les mesures à prendre afin de conforter le RPI placé dans une zone de revitalisation rurale (ZRR) :

***Mise en place d'un dispositif « scolarisation des enfants de moins de trois ans ».**

Ce dispositif permettra de conforter les effectifs et de proposer aux élèves une scolarisation sur quatre années, favorisant ainsi l'entrée au CP. Le potentiel est important sur le RPI car pour la rentrée 2016, il concernerait 9 élèves de TPS. Un tel dispositif nécessite un travail et une réflexion commune des mairies et de la CCGAM sur l'aménagement des locaux et la mise en place d'un encadrement spécifique. Les enseignants mènent, quant à eux, un travail pédagogique spécifique à cette classe d'âge qui est formalisé dans un contrat d'accueil avec les parents. Travail pédagogique d'une part et réflexion sur les aménagements à envisager d'autre part, aboutiront à la rédaction d'un projet de scolarisation des enfants de moins de trois ans. Ce projet sera ensuite soumis à validation de l'IEN puis transmis pour accord au DASEN.

***Réorganisation des pôles d'enseignement.**

L'école de La Grande-Verrière accueillerait, dès la rentrée 2016, les 2 classes de maternelle (49 élèves). L'école de Saint-Léger-Sous-Beuvray accueillerait les 2 classes de cycle 2 (35 CP-CE1-CE2), l'école de Monthelon celle du cycle 3 (22 CM1-CM2). La condition préalable à cette réorganisation est la prise en compte et l'aménagement des trajets en bus. Cette question a donc été étudiée par les maires des communes et le personnel de la CCGAM afin de réduire au maximum les temps de trajet et le nombre de changements de bus dans l'intérêt de l'élève. Il a été calculé qu'un élève de Glux-en-Glenne mettrait au maximum 30 minutes pour se rendre à l'école de La-Grande-Verrière, il lui faudrait ensuite 10 minutes pour rejoindre l'école de Monthelon. Des questions concernant les horaires des écoles, les éventuels décalages entre les écoles, le lieu de cantine à La Grande Verrière ou les temps de garderie avant la montée dans le bus ont été soulevées par les représentants des parents d'élèves et restent à l'étude par la CCGAM. Mr Mouche confirme que les parents pourront être rencontrés si des besoins s'en font ressentir.

Une telle organisation apporterait une stabilité et une meilleure visibilité pour tous sur le long terme. Monsieur Perriau rappelle que de tels RPI sont viables entre 100 et 150 élèves. En offrant un service public de qualité, le RPI devrait réussir à stabiliser ses effectifs à long terme.

A l'unanimité, les personnes présentes ce soir au Conseil d'Ecole donnent un avis favorable sur les deux axes de ce projet.

2- Bilan du 1^{er} trimestre.

a) Activités Pédagogiques Complémentaires

Les Activités Pédagogiques Complémentaires sont mises en place les mardis de 15h45 à 16h45 à La Grande-Verrière, de 15h30 à 16h30 à Saint-Léger et de 15h à 16h 30 à Monthelon.

Ont été concernés pour le 1^{er} trimestre :

- 4 élèves de cycle 3 de Monthelon (aide personnalisée)
- 16 élèves de cycle 2 de La Grande-Verrière (aide personnalisée et projets)
- 4 élèves de maternelle de La Grande-Verrière (aide personnalisée et projets)
- 18 élèves de cycle 3 de Saint-Léger sous Beuvray

b) Activités culturelles - sportives ayant eu lieu en novembre, décembre et janvier:

<i>Ecole de La Grande-Verrière</i>	-Projet théâtral : représentation du Préambule des étourdis au théâtre d'Autun
<i>Maternelles Verrière</i>	
<i>CP-CE1</i>	-Projet dix mots dix mois : concours littéraire organisé à l'échelle nationale sur le thème de la francophonie
<i>Ecole de Saint-Léger</i>	-Sorties à la bibliothèque du village -Participation à « Ecole et Cinéma »
<i>Maternelle Saint-Léger</i>	-Participation à la Quinzaine de l'école maternelle du 16 au 27 novembre -Visite de la caserne des Sapeurs Pompiers d'Autun le 12 novembre 2015 -Accueil de 2 stagiaires ATSEM -Portes ouvertes avant chaque vacances
<i>CE2-CM1-CM2 Saint-Léger</i>	-Concours du petit journal du patrimoine (thème : Métiers et Savoir-faire) : 3 parents volontaires sont venus présenter leurs métiers -Correspondance avec les Etats-Unis et Mâcon
<i>CE2-CM1-CM2 Monthelon</i>	-Projet d'échange avec « Les amis de Monthelon » autour des Arts Visuels et de rencontres intergénérationnelles en novembre et en décembre autour de différents thèmes -Piscine

Chaque activité nécessite la mise en place d'un projet pédagogique élaboré par l'équipe enseignante et l'intervenant, validé par l'Inspecteur de l'Education Nationale.

c) Bilan des manifestations

Cinq « manifestations » ont eu lieu durant le premier trimestre :

- Marché de Noël : très bonne participation
- Calendriers
- Grilles de galettes à Monthelon/LGV
- Vente de chocolats à Saint-Léger sous Beuvray
- Photos de classe et photos individuelles ou fratrines réalisées par Michelle Perault d'Étang sur Arroux
- Spectacle de Noël : pièce de la compagnie Jarnicoton autour des émotions

d) Coop scolaire

Au 29 janvier 2016, les coopératives avaient sur leur compte :

- 3594.07€ pour Monthelon /La Grande Verrière
- 1649 euros pour St Léger

Les enseignantes remercient l'association « Les p'tites canailles » pour les subventions accordées aux écoles qui ont permis l'organisation du repas de Noël (école de Saint-Léger) et le financement d'une partie des entrées aux représentations théâtrales (La Grande-Verrière).

3- Activités à venir

<i>Ecole de La Grande-Verrière</i>	-Découverte des monuments d'Autun -Projet théâtre : représentations, visite du théâtre * « Un petit nuage sur la Terre » début mars * Représentation de « La flûte enchantée » fin mai -Repas de fin d'année à la salle des fêtes de Verrière avec les cycles 3 de Monthelon
<i>Maternelles Verrière</i>	- Portes ouvertes le jeudi 11 février de 15h45 à 18h - Piscine du 4 janvier au 10 avril pour les élèves de Grande Section -Découverte du patrimoine : activités autour du théâtre Romain (le 4 avril) pour les élèves de grande section
<i>CP-CE1</i>	-Piscine 4 janvier au 10 avril -Projet dix mots dix mois : concours littéraire organisé à l'échelle nationale sur le thème de la francophonie -Découverte du patrimoine : activités autour du théâtre Romain (le 4 avril) -Patinoire le 12 février
<i>Ecole de Saint-Léger</i>	-Projet avec la Maison du Patrimoine Oral d'Anost (Visite d'une journée et présentation de métiers du Patrimoine pour les C3 ; projet à l'étude pour les C1) -Sorties à la bibliothèque du village -Participation à « Ecole et Cinéma » -Chasse au trésor du village en fin d'année
<i>Maternelle Saint-Léger</i>	-Rencontre sportive avec les classes de maternelle des écoles du secteur d'Etang sur Arroux le vendredi 8 avril 2016 -Portes ouvertes avant chaque vacances -Piscine en mai et juin pour les élèves de Grande Section avec les C3 -Représentation de « Un petit nuage sur la terre » début mars en partenariat avec le théâtre d'Autun -3 journées au poney-club de Verrière
<i>CE2-CM1-CM2 Saint-Léger</i>	-Piscine en mai et juin -Concours du petit journal du patrimoine (thème : Métiers et Savoir-faire) -Sortie au théâtre d'Autun fin mai pour la représentation « La Flûte enchantée » -Correspondance avec les Etats-Unis et Mâcon
<i>CE2-CM1-CM2 Monthelon</i>	-Repas de fin d'année à la salle des fêtes de Verrière

Manifestations à venir :

*Carnaval du RPI à Monthelon le vendredi 12 février

*Spectacle de fin d'année : le samedi 18 juin au matin à salle des fêtes de St Léger. Une barbecue sera organisé à l'issue du spectacle

*Sortie de fin d'année : à l'étude pour les classes de La Grande-Verrière (visite du théâtre municipal d'Autun + petit train)

4- Travaux et sécurité des écoles

a) PPMS

« Les écoles et les établissements scolaires peuvent être confrontés à des accidents majeurs, qu'ils soient d'origine naturelle (tempête, inondation, submersion marine, séisme, mouvement de terrain...), technologique (nuage toxique, explosion, radioactivité...), ou à des situations d'urgence particulières (intrusion de personnes étrangères, attentats...) susceptibles de causer de graves dommages aux personnes et aux biens. En conséquence, chacun doit s'y préparer, notamment pour le cas où leur ampleur retarderait l'intervention des services de secours et où l'école ou l'établissement se trouveraient momentanément isolés. Tel est l'objectif du plan particulier de mise en sûreté (PPMS) face aux risques majeurs, adapté à la situation précise de chaque école et de chaque établissement, qui doit permettre la mise en œuvre des mesures de sauvegarde des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours ou le retour à une situation normale. » (B.O)

Aussi, depuis 2002, un PPMS doit être rédigé dans chaque école afin de faire face à ces accidents majeurs ou situations particulières. Ce dispositif prévoit l'organisation d'exercices de confinement réguliers ainsi que le stockage de matériel de première urgence.

Ces mesures ont été réaffirmées depuis les événements de novembre 2015 et les équipes enseignantes ont été invitées à effectuer un exercice de mise à l'abri spécifique aux intrusions extérieures.

Ces exercices se sont déroulés dans de très bonnes conditions au sein des trois écoles. Les élèves ont été préparés à l'exercice et celui-ci s'est déroulé dans le calme.

D'autre part, chaque école a reçu ou recevra la visite de la brigade de gendarmerie afin d'envisager les solutions de fuite ou de mise à l'abri, la fuite étant la solution à envisager prioritairement en cas d'intrusion extérieure.

L'équipe enseignante tient à remercier les municipalités et la communauté de communes pour leur réactivité quant aux demandes d'équipement ou de matériel de première urgence afin de faire face à de tels risques.

La communauté de communes du grand autunois Morvan a, en effet, fourni aux écoles de Monthelon et de La Grande-Verrière une mallette de première urgence.

La municipalité de Saint-Léger sous Beuvray a, quant à elle, répondu favorablement aux différentes demandes de l'équipe enseignante notamment par la mise en place d'un interphone au portail de l'école.

Afin d'améliorer la sécurité au sein de l'école, les enseignantes de La Grande-Verrière demande la mise en place d'un système d'ouverture/fermeture permettant à l'école d'être fermée en permanence y compris lors des temps périscolaires.

b) Travaux

	<i>Travaux effectués</i>	<i>Nouvelles demandes</i>	<i>Demandes déjà effectuées et toujours en attente</i>
Monthelon			
Saint-Léger sous Beuvray	<p>-Nombreux aménagements de mise en conformité vis-à-vis des normes de sécurité dans le cadre du PPMS.</p> <p>-Approbation par le Conseil Municipal du projet de fresque dans la cour de l'école par la classe de Maternelle</p>		<p>Connexion internet</p> <p>Aménagement de la cour (bac à sable, bancs, tables...) : pelouse, goudron et sable prévus</p> <p>Rénovation de l'accès extérieur au dortoir</p> <p>En cours : Installation d'une fermeture du portail principal et d'un interphone</p>
La Grande-Verrière	<p>-les toilettes extérieures ont été modifiées afin de permettre le rangement du matériel d'EPS</p>	<p>- Modifier le système d'ouverture des portes du couloir principal de l'école pour une ouverture vers l'extérieur du bâtiment.</p> <p>-Revoir la porte d'accès au préau par la rue : problème d'étanchéité : air/eau</p> <p>-chauffage dortoir</p> <p>-Installation d'un digicode ou d'un interphone à l'entrée principale de l'école</p>	<p>-Installer une barre pour bloquer la seconde grille d'évacuation d'eau dans la cour</p> <p>-Bandes anti-pince doigts préau et classe C2 (la question de la sécurité des élèves est largement soulignée)</p> <p>-Système de fermeture pour les rangements EPS dans les anciennes toilettes extérieures</p> <p>-Peinture des classes</p>

L'équipe enseignante remercie les agents techniques, les secrétaires de mairie ainsi que les maires pour leur réactivité et leur écoute.

Pour le Conseil d'école,
Mme Bonsembiante-Vailloud
Directrice du RPI